

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 18 juin 2009

Projet de loi

approuvant le rapport annuel de gestion, le compte de profits et pertes et le bilan des Services industriels de Genève pour l'année 2008

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 160, alinéa 1, lettre b, de la constitution genevoise, du 24 mai 1847;
vu l'article 37, lettre b, de la loi sur l'organisation des Services Industriels de Genève, du 5 octobre 1973;
vu la décision du conseil d'administration des Services Industriels de Genève, du 26 mars 2009,
décrète ce qui suit :

Art. 1 Gestion

Le rapport annuel de l'organe de révision au conseil d'administration des Services Industriels de Genève ainsi que le rapport annuel de gestion des Services Industriels de Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont approuvés.

Art. 2 Comptes de résultat consolidé et total du bilan

Le compte de résultat consolidé et le total du bilan pour l'année 2008, présentés conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement IAS, sont approuvés conformément aux résultats suivants :

F

| | |
|--|---------------|
| a) résultat opérationnel consolidé du groupe | 195 068 325 |
| b) résultat net consolidé du groupe | 154 380 034 |
| c) total du bilan consolidé du groupe | 3 384 772 155 |

Art. 3 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le Conseil d'Etat vous transmet le projet de loi approuvant le rapport annuel de gestion, le compte de profits et pertes et le bilan des Services Industriels de Genève (SIG) pour l'année 2008.

Lors de sa séance du 26 mars 2009, le Conseil d'administration des SIG a adopté le compte rendu financier pour 2008 comprenant les états financiers établis selon les normes IFRS, le rapport de l'organe de révision, la situation des investissements et le compte de résultat analytique. Conformément à la loi, il revient au Grand Conseil d'approuver ces documents.

En application des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), les comptes reflètent la situation consolidée de l'établissement public autonome lui-même, de sa filiale Securelec SA et de ses différentes participations mises en équivalence : Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny SA (SFMCP), EOS Holding, Securelec Vaud SA, Gaznat SA, Cadiom SA, Swisspower SA, Spontis SA et Enerdis Approvisionnement SA.

1. Commentaires généraux

1.1 Préambule

L'étendue du mandat constitutionnel et légal confié aux SIG ne se limite pas aux prestations de service public au sens strict (fourniture de l'eau, du gaz, de l'électricité, de l'énergie thermique, traitement des déchets, évacuation et traitement des eaux usées, ainsi que prestations et services en matière de télécommunications). La loi leur impose également une participation active à la mise en œuvre de la conception générale en matière d'énergie et, pour ce faire, autorise les SIG à fournir tout un ensemble de prestations d'intérêt général. En particulier, les SIG s'engagent dans la planification énergétique territoriale, le développement de nouvelles énergies renouvelables ainsi que les réseaux de distribution de celles-ci. Ils répondent aux exigences d'utilisation rationnelle de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables inscrites dans la loi, notamment dans le domaine de l'électricité.

1.2 Ouverture du marché de l'électricité

La LApEl a été adoptée le 23 mars 2007 et est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008. Elle a pour objectif de créer les conditions propres à assurer un approvisionnement en électricité sûr ainsi qu'un marché de l'électricité axé sur la concurrence. Elle fixe également les conditions générales pour garantir dans toutes les parties du pays un approvisionnement en électricité fiable et conforme aux principes du développement durable ainsi que pour maintenir et renforcer la compétitivité du secteur suisse de l'électricité sur le plan international.

Le Conseil fédéral a adopté l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEl - R 734.71) le 14 mars 2008 et fixé son entrée en vigueur au 1^{er} avril 2008. Afin de limiter les hausses annoncées des tarifs de l'électricité, le Conseil fédéral a révisé l'OApEl les 5 et 12 décembre 2008 avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009. Par modification de la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève (LSIG - L 2 35) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, le législateur a attribué la zone de desserte du canton de Genève aux SIG en leur qualité de gestionnaire exclusif de ce réseau de distribution (monopole régulé).

La Commission fédérale de l'électricité (ElCom) a, pour sa part, étoffé dès 2008 le dispositif régulateur avec une série de directives. Ses premières décisions, dont notamment celle concernant la tarification pour le réseau de transport de début 2009, annoncent une application très restrictive des bases légales en matière de tarifs. Une forte pression régulateur s'appliquera potentiellement aussi bien aux tarifs d'utilisation des réseaux qu'aux tarifs de fourniture d'électricité.

La première étape de l'ouverture prévue entre 2009 et 2013 concerne uniquement les clients ayant des sites de plus de 100'000 kWh/an. Ces sites représentent près de la moitié de l'énergie consommée dans le canton. Les SIG ont, au terme de cette première étape de l'ouverture du marché de l'électricité, perdu 1% de ses «grands» clients, ce qui correspond exactement aux estimations faites. Par ailleurs, les SIG n'ont pas opté pour une stratégie agressive, leur mission de service public étant destinée aux Genevoises et Genevois.

Pour les SIG, l'année 2008 aura été une année de mise en place et de préparation à l'ouverture du marché début 2009, aussi bien en terme organisationnel qu'en terme d'approche commerciale.

1.3 Performance environnementale

Les SIG inscrivent leurs activités dans le cadre du développement durable, par l'installation de structures de production d'énergie renouvelable ainsi que par des projets visant à une meilleure efficacité énergétique.

Le parc solaire des SIG atteint une capacité de production de 5 MW à fin 2008. Les SIG ont ainsi atteint avec deux ans d'avance l'objectif initial de développement de production solaire fixé en 2004, à savoir multiplier par dix la production solaire genevoise, passant de 0,5 MW à 5 MW. Ils ont pour nouvel objectif d'augmenter leur parc d'énergie solaire à 15MW d'ici 2015.

Durant l'année 2008, les SIG ont produit 1,4 GWh d'énergie photovoltaïque et poursuivi leur développement des nouvelles énergies renouvelables à travers le rachat des centrales solaires de l'entreprise Société d'Énergie Solaire (ci-après SES) (571 kW) et de Firmenich (34 kW) pour un total de 5,7 millions de francs.

Les SIG et SES ont reçu en 2008 et les Prix Solaires Suisse et Européen, qui ont pour objectifs notamment d'encourager l'énergie solaire et le développement technique. Les SIG ont acheté à SES l'installation photovoltaïque, construite sur le toit de son usine, qui produira 550 MWh par année, soit la consommation de 160 ménages. SES a, quant à elle, construit une des premières usines solaires suisses.

Dans le cadre de l'énergie thermique, les SIG construisent le projet Genève-Lac-Nations qui consiste à pomper de l'eau du lac à une profondeur d'environ 40 mètres afin de rafraîchir les bâtiments de la zone des organisations internationales. Il permettra dès 2009 pour les premiers clients raccordés de remplacer les systèmes de refroidissements classiques gourmands en énergie. Le monde des organisations internationales très sensible aux questions concernant les énergies propres et renouvelables a accueilli très favorablement ce projet et a déjà réservé l'entier des capacités à disposition. Ce projet permettra d'ici fin 2010 des économies d'électricité de 3 000 MWh/an et une réduction de 6 900 tonnes de CO₂/an; précisons qu'à l'avenir, ces économies augmenteront du fait de l'assainissement énergétique des bâtiments.

De plus, les SIG ont mis en service le projet Espace Versoix qui consiste à rafraîchir directement et chauffer au moyen d'une pompe à chaleur les anciens bâtiments de la papeterie de Versoix en utilisant également l'eau du lac comme source primaire. Ce projet permet d'économiser 250 MWh et 1 100 tonnes de CO₂ par an. La station de pompage permettra également d'alimenter le nouveau quartier de Versoix Centre-ville dont la construction a débuté en 2009.

Le programme éco21, initié et piloté par les SIG a pour but d'économiser l'énergie. C'est un programme basé sur le volontariat. Les SIG amènent ici leur expertise, leur savoir-faire et leurs conseils. A ce jour, l'implication d'une centaine de partenaires et de plusieurs milliers de genevois a déjà permis de générer des engagements d'économies d'électricité portant sur 14 millions de KWh par année dont 2 millions de KWh/an sont déjà réalisées.

Les SIG développent également des prestations innovantes en matière de maîtrise énergétique. Par exemple, un partenariat a été créé en 2008 avec IBM pour optimiser la consommation d'énergie des centres informatiques. L'audit effectué sur le centre informatique des SIG a permis une réduction de 68% de la consommation d'énergie. Au vu de ce succès, SIG et IBM proposeront cette nouvelle offre aux clients de SIG dès 2009.

En 2008, ils ont réduit de 3,46% leur propre consommation d'électricité, ce qui représente 5,6 GWh et qui va au-delà de l'objectif qu'ils s'étaient fixé à 3% de diminution par rapport à 2007.

Ils se sont également engagés à réduire de 25% (année de référence 2004) à fin 2009 leurs émissions de gaz à effets de serre. Cette réduction de 25% a été atteinte fin 2008 grâce à un renouvellement de la flotte des véhicules SIG, par l'amélioration du réseau de distribution du gaz naturel en remplaçant les conduites en fonte grise, par la diminution des émissions d'oxyde d'azote aux Cheneviers et enfin par une gestion optimale du bâtiment SIG du Lignon.

Les actions pour réduire les émissions de CO₂ vont se poursuivre.

2. Etats financiers

Le résultat net d'exploitation 2008 est en hausse par rapport à celui de 2007:

| <i>En francs suisses</i> | 2007 | 2008 |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Résultat opérationnel | 23 627 067 | 195 068 325 |
| Résultat net consolidé du groupe | 45 249 037 | 154 380 034 |
| Total du bilan consolidé du groupe | 3 314 804 356 | 3 384 772 155 |

Le résultat net du groupe des SIG, c'est-à-dire comprenant l'impact des sociétés consolidées, s'élève à 154 millions de francs en 2008, ce qui représente une augmentation de 109 millions de francs par rapport à 2007. Hors impact du transfert de l'usine des Cheneviers et du traitement des eaux

usées, transférés par l'Etat aux SIG (ci-après « TRAC »), qui a entraîné la prise en charge en 2007 d'une dépréciation de 174 millions de francs partiellement compensée par la reprise dans le compte d'exploitation d'une réévaluation à hauteur de 62 millions de francs sur les actifs de production d'électricité (Verbois/Seujet), le résultat net de 2007 est de 157 millions de francs, légèrement plus élevé de 3 millions de francs que le résultat net 2008.

a) Produits

Les produits atteignent 1027 millions de francs en 2008, en hausse de 130 millions de francs par rapport à 2007 (+14%). Cela tient principalement à :

- la hausse globale du prix de l'électricité au 1^{er} janvier 2008 ainsi que celle de la consommation d'électricité de 3%;
- les hausses successives du prix du gaz en 2008 ainsi que l'augmentation de la consommation du gaz de 9%.

b) Achats d'énergies

Les achats d'énergie totalisent 387 millions de francs en 2008, en hausse de 87 millions de francs par rapport à 2007 (+ 29%), en raison de la forte hausse sur les marchés de gros de l'électricité et du gaz en 2008. De plus, les approvisionnements des SIG sur les marchés de gros de l'électricité ont augmenté dès le quatrième trimestre 2007, suite à l'échéance au 1^{er} octobre 2007 du contrat d'approvisionnement en électricité avec EOS Holding aux conditions du plan π , auquel se sont substitués des achats sur le marché.

c) Charges d'exploitation

Le budget 2008 prévoyait un total de charges d'exploitation de 316 millions de francs. Les SIG se sont fixés comme objectif, lors de la validation de ce budget, une économie des charges de 8 millions de francs pour arriver à un total de 308 millions de francs.

L'objectif est atteint pour 2008, ce d'autant plus qu'il convient de tenir compte de la reprise de l'exploitation de Châtillon dont les charges s'élèvent à 8 millions de francs. Ainsi, les économies par rapport au budget 2008 totalisent 16 millions de francs.

Par rapport à 2007, les charges d'exploitation sont en hausse de 8 millions de francs (+ 3%). Cette augmentation est principalement due :

- à la reprise de l'exploitation de Châtillon en 2008 dont les charges s'élèvent à 8 millions de francs;
- aux frais de location des terrains (droit de superficie) sur lesquels sont sis les actifs du TRAC, frais qui sont présentés dans les charges d'exploitation en 2008 alors qu'ils étaient présentés sur une ligne séparée

du compte d'exploitation auparavant, ainsi qu'à d'autres coûts d'exploitation liés à ce transfert, pour un total de 5 millions de francs;

- à l'impact de l'inflation de 6 millions de francs en 2008;
- à l'impact dans le compte de résultat de la radiation de Thermelec Telecom SA, société auparavant consolidée par intégration globale, qui augmente les charges d'exploitation de 4 millions de francs en 2008.

Ainsi, si l'on exclut les augmentations de charges mentionnées ci-dessus pour examiner les deux exercices à périmètre constant, les charges d'exploitation sont en baisse de 15 millions de francs par rapport à 2007 (-5%).

Font également partie des charges d'exploitation les charges du personnel qui sont stables entre 2008 et 2007, la réduction du nombre de postes (-1,4%) compensant l'adaptation salariale annuelle. La légère augmentation (240 millions de francs en 2008 contre 238 millions de francs en 2007) est principalement due à la prise en charge partagée par les SIG du déficit annuel de la crèche, construite sur le site du Lignon et qui a ouvert ses portes en septembre 2007, soit une augmentation de charge de 1,3 million en 2008. Sur la même période, les effectifs en équivalents plein temps diminuent légèrement (EPT) (1584 EPT en 2008 contre 1606 en 2007).

d) Variation de l'engagement de prévoyance

Il convient de relever également l'augmentation de l'engagement de retraite à 324 millions de francs au 31 décembre 2008 contre 302 millions de francs au 31 décembre 2007. La variation de l'engagement de prévoyance durant l'exercice 2008 est de 22 millions de francs qui sont principalement composés de 32 millions de francs de charge pour les services rendus durant l'année, de 9 millions de francs de charge d'amortissement de l'engagement de retraite, non reconnu au sens de la norme IAS sur les avantages du personnel postérieurs à l'emploi, et diminués de 22 millions de francs de cotisations versées par l'employeur.

e) Amortissements

En 2008, les amortissements ont diminué de 115 millions de francs pour revenir à la normale à 97 millions de francs, soit une diminution de 54% par rapport à 2007.

En 2007, les pertes de valeur d'actifs résultantes de l'évaluation par la méthode des cash flow actualisés établis pour les activités du traitement des déchets et des eaux usées, avaient été passées en dépréciation dans le compte d'exploitation, soit 136 millions de francs pour les déchets ordinaires et spéciaux et 38 millions de francs pour les actifs du traitement des eaux usées.

Le cash flow actualisé de l'activité de production d'électricité Verbois/Seujet avait quant à lui montré une augmentation durable de la valeur de cette activité qui avait conduit à la reprise dans le compte d'exploitation du solde restant de dépréciation de 62 millions de francs.

f) Location des actifs sous gestion

La location des actifs sous gestion totalise 0 millions de francs en 2008 en baisse de 22 millions de francs par rapport à 2007 (- 100%). Cette baisse fait suite au TRAC qui a mis fin mi-2007 aux loyers versés à l'Etat pour la location des bâtiments et infrastructures concernées.

g) Les charges financières nettes

Les charges financières totalisent 34 millions de francs en 2008, une augmentation de 27 millions de francs par rapport à 2007 (+ 386%). Cette hausse fait principalement suite au TRAC qui a nécessité pour les SIG de contracter de nouveaux emprunts pour un montant de 290 millions de francs. De plus, la variation de valeur d'une partie des contrats d'approvisionnement en électricité a été reconnue dans le compte d'exploitation, soit une charge de 8 millions de francs en 2008 versus un revenu de 7 millions de francs en 2007.

Au cours des dix dernières années, la structure financière des SIG a connu une évolution favorable, créant ainsi la flexibilité financière essentielle pour faire face aux enjeux de la libéralisation des marchés de l'électricité. De 1998 à 2007, les SIG ont vu diminuer leur dette financière de 770 millions de francs, notamment grâce à la maîtrise des charges d'exploitation et au pilotage des investissements en fonction des limites qu'ils se sont fixés.

h) Contribution des participations

En 2008, les SIG ont bénéficié d'une contribution favorable des sociétés mises en équivalence de 65 millions de francs, en baisse de 14 millions de francs par rapport à 2007 (- 28%). Cette baisse est principalement due à une reprise, en 2007 par EOS, de 247 millions de francs de dépréciation sur ses actifs de production d'électricité, reprise qui a été répercutée dans le compte d'exploitation consolidé des SIG pour un montant de 57 millions de francs en 2007 et qui n'est pas récurrente en 2008.

i) Redevances

Les redevances versées aux collectivités publiques ont augmenté de 22 millions de francs pour atteindre 72 millions en francs en 2008, soit une augmentation de 44% par rapport à 2007. Cette augmentation est principalement due à la redevance versée dès 2008 à l'Etat pour le financement du réseau secondaire de collecte des eaux usées, qui totalise

14 millions de francs en 2008. De plus, une redevance annuelle de 5 millions de francs est versée dès 2008 à l'Etat sur le prélèvement des eaux de surface (lac) destinées à la production d'eau potable.

Durant l'exercice 2008, les contributions des SIG aux collectivités publiques se décomposent comme suit :

| <i>2008 - En millions de francs</i> | Etat | Ville de Genève | Autres communes | Total |
|---|-----------|-----------------|-----------------|--------------|
| a) Redevances pour l'utilisation du domaine public | 5 | 15 | 19 | 39 |
| b) Fonds énergie des collectivités publiques | 4 | -- | -- | 4 |
| c) Redevances réglementaires à l'Etat en matière de droit d'eau | 5 | -- | -- | 5 |
| d) Redevances hydrauliques | 6 | -- | -- | 6 |
| e) Subventions et autres redevances | 18 | -- | -- | 18 |
| Total des versements aux collectivités publiques | 38 | 15 | 19 | 72 |
| f) Intérêt de 5% sur le capital de dotation | 3 | 1 | 1 | 5 |

Le point e) du tableau ci-dessus intègre la subvention octroyée aux auto-producteurs et les redevances versées à l'Etat pour le financement du réseau secondaire de collecte des eaux usées.

L'entreprise répond seule de ses engagements financiers. De par la loi, l'entreprise est au bénéfice d'une exonération des impôts cantonaux et communaux.

j) Endettement

Le TRAC a nécessité pour les SIG de contracter de nouveaux emprunts en 2008. L'endettement nominal atteint 510 millions de francs à fin 2008.

k) Investissements

L'exercice 2008 a dégagé une capacité d'autofinancement de 235 millions de francs qui a permis de couvrir les activités d'investissements nettes totalisant 195 millions de francs, hors TRAC qui se monte à 373 millions de francs.

Les activités d'investissements en immobilisations corporelles et incorporelles hors TRAC se sont élevées à 217 millions de francs en 2008 (118 millions de francs en 2007). Les investissements les plus importants ont été consentis pour :

- La construction de la station d'épuration du Bois-de-Bay;
- Le réseau de distribution d'eau de refroidissement Genève-Lac-Nations;
- L'achat de stations photovoltaïques;
- Le renouvellement et l'extension des réseaux d'électricité, d'eau et de gaz, avec la poursuite du programme d'élimination des fontes grises;
- Le renouvellement de postes de transformation électrique.

l) Cash-flow libre

Le cash-flow libre hors TRAC de l'exercice se monte à 44 millions de francs en 2008 en ligne avec 2007 à 42 millions de francs.

3. Conclusion

Les SIG ont su maîtriser l'impact de leurs nouvelles activités en termes d'effectifs et de charges de fonctionnement grâce une saine gestion et à des efforts organisationnels.

De nouveaux emprunts ont dû être contractés en 2008 dans le cadre du rachat à l'Etat de l'usine des Cheneviers et des actifs du traitement des eaux usées. La capacité d'autofinancement a toutefois augmenté en 2008, ce qui confirme la santé financière de l'entreprise et sa capacité à envisager les défis futurs avec confiance.

Les enjeux relatifs à l'ouverture du marché de l'électricité et à la sécurisation de l'approvisionnement du canton en électricité nécessitent en effet pour les SIG de disposer d'une structure financière solide.

Le compte rendu financier et le rapport de développement durable rendent compte de manière complète et détaillée du résultat de l'exercice et de la vie de l'entreprise durant celui-ci, et toutes explications complémentaires éventuelles ne manqueront pas d'être données en commission.

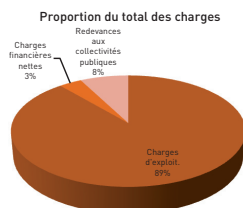
Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe :

Tableaux des données essentielles concernant les états financiers consolidés des SIG en 2008

Données essentielles

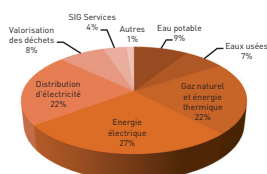
Principaux postes du compte de résultat (valeurs en MCHF)



| | 2008 | 2007 | Variation en % |
|--|------------|-----------|----------------|
| Produits | 1'027 | 897 | 14 |
| Charges d'exploit. | -832 | -873 | -5 |
| Résultat opérationnel (EBIT)* | 195 | 24 | 713 |
| Charges financières nettes | -34 | -7 | 386 |
| Part du résultat des sociétés mises en équivalence | 65 | 79 | -18 |
| Redevances aux collectivités publiques | -72 | -50 | 44 |
| Résultat net du groupe | 154 | 45 | 241 |

* Earnings Before Interest and Taxes

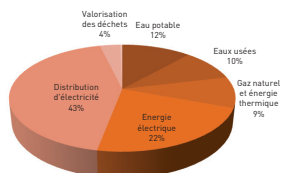
Produits par secteur d'activités (valeurs en MCHF)



| | 2008 | 2007 | Variation en % |
|-----------------------------------|--------------|------------|----------------|
| Eau potable | 97 | 100 | -3 |
| Eaux usées | 72 | 60 | 20 |
| Gaz naturel et énergie thermique | 231 | 180 | 28 |
| Energie électrique | 286 | 215 | 33 |
| Distribution d'électricité | 232 | 238 | -3 |
| Valorisation des déchets | 82 | 76 | 8 |
| SIG Services | 43 | 40 | 8 |
| Autres | 13 | 12 | 8 |
| Total produits sectoriels | 1'056 | 921 | 15 |
| Elimination des cessions internes | -29 | -24 | 21 |
| Total produits externes | 1'027 | 897 | 14 |

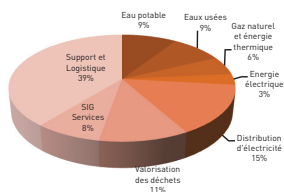
| | | | |
|---------------------------------------|-------|-------|------|
| Eau potable en Mios de m ³ | 55 | 57 | -3.6 |
| Eaux usées en Mios de m ³ | 82 | 83 | -1.2 |
| Gaz naturel en GWh | 2'402 | 2'195 | 9.4 |
| Chaleur à distance en GWh | 148 | 144 | 2.8 |
| Électricité en GWh | 2'851 | 2'767 | 3.0 |
| Déchets en Ktonnes | 302 | 319 | -5.3 |

Résultat opérationnel (EBIT) par secteur d'activité (valeur en MCHF)



| | 2008 | 2007 | Variation en % |
|-----------------------------------|------------|-----------|----------------|
| Eau potable | 26 | 30 | -13 |
| Eaux usées | 21 | -33 | -164 |
| Gaz naturel et énergie thermique | 21 | 15 | 40 |
| Energie électrique | 50 | 90 | -44 |
| Distribution d'électricité | 96 | 96 | 0 |
| Valorisation des déchets | 8 | -144 | -106 |
| SIG Services | 1 | -2 | -150 |
| Total secteurs d'activités | 222 | 52 | 327 |
| Autres (logistique) | -27 | -28 | -4 |
| Total | 195 | 24 | 713 |

Collaborateurs par secteur d'activité (équivalent plein temps)

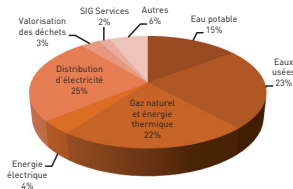


| | 2008 | 2007 | Variation en % |
|--|--------------|--------------|----------------|
| Eau potable | 146 | 284 | -49 |
| Eaux usées | 136 | | |
| Gaz naturel et énergie thermique | 89 | 83 | 7 |
| Energie électrique | 52 | 281 | -81 |
| Distribution d'électricité | 240 | | |
| Valorisation des déchets | 173 | 165 | 5 |
| SIG Services | 129 | 145 | -11 |
| Support et Logistique | 619 | 648 | -4 |
| Total des collaborateurs (sans apprentis) | 1'584 | 1'606 | -1 |
| Nombre d'apprentis | 66 | 62 | 6 |

Données essentielles

Investissements bruts par secteur d'activité (valeur en MCHF)

(hors transfert d'actifs)



| | 2008 | 2007 | Variation en % |
|------------------------------------|------------|------------|----------------|
| Eau potable | 29 | 28 | 4 |
| Eaux usées | 45 | 4 | 1025 |
| Gaz naturel et énergie thermique | 43 | 26 | 65 |
| Énergie électrique | 8 | 3 | 167 |
| Distribution d'électricité | 48 | 41 | 17 |
| Valorisation des déchets | 6 | 8 | -25 |
| SIG Services | 4 | 4 | 0 |
| Autres | 12 | 12 | 0 |
| Total des investissements * | 194 | 127 | 53 |

* Sont pris en compte dans ce tableau les investissements corporels et incorporels, ainsi que les autres investissements

Investissements nets et capacité d'autofinancement (valeur en MCHF)

